

Conférence

Le report des Jeux de Tōkyō de 2020 à 2021

Quelles conséquences sur les transformations et les expérimentations urbaines ?

Dates : 8 et 9 décembre 2020

Langages : Anglais et Français

Lieux : Maison de la Culture du Japon à Paris le 8 décembre et Campus Condorcet le 9 décembre

Jour 1 : Conférence grand public

Argumentaire principal : Les organisateurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tōkyō présentent l'événement comme un instrument de la reconstruction du Japon après les catastrophes de 2011. La candidature, déposée quelques mois seulement après le tremblement de terre, devait permettre au Japon de se relever et d'améliorer son image à l'internationale, auprès des touristes comme des investisseurs. Pour autant, l'édition 2020 est beaucoup moins ambitieuse que celle de 1964 durant laquelle les autorités tōkyōïtes et nationales avaient lancé d'immenses chantiers dont le *Shinkansen* et les autoroutes urbaines sont les emblèmes les plus forts.

60 ans après les derniers Jeux de Tōkyō, la situation du pays a profondément changé. L'éclatement de la bulle immobilière dans les années 1990, le vieillissement et le déclin démographique, ainsi que l'émergence d'économies asiatiques concurrentes ont largement contribué à recentrer l'attention des décideurs japonais sur le sort de la capitale économique et politique. Maillé par un réseau de transport efficace, doté de nombreuses infrastructures et équipements, l'objectif est de faire des Jeux une vitrine du savoir-faire urbain japonais en matière de gestion des flux, d'organisation des événements, de technologie, et de développement durable.

Cette conférence vise à explorer les transformations urbaines introduites durant les Jeux Olympiques et Paralympiques, en questionnant aussi bien l'influence de l'organisation de l'événement que celle des politiques de renaissance urbaine menées depuis 20 ans pour transformer Tōkyō et lui donner des atouts supplémentaires dans la compétition urbaine. Gouvernements centraux et métropolitains ne cachent pas leurs volontés de conforter Tōkyō comme moteur économique du pays, en encourageant le développement de la place financière et en attirant des entreprises et des travailleurs internationaux. Cette orientation politique modifie la ville, favorisant la construction d'immeubles de grandes hauteurs résidentiels ou tertiaires dans le centre de Tōkyō et sur le front de mer, où se déroulent les JOP. Ainsi, la rénovation des équipements utilisés en 1964, la construction de nouveaux équipements sportifs, du village olympique et du centre des médias sur la baie, participe à cette politique urbaine. Il n'y a pas de projets urbains olympiques en 2020, mais une mise en scène de la ville globale capable d'accueillir les Jeux sans changer fondamentalement sa structure et son fonctionnement habituel.

Conférence et table-ronde

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tōkyō : enjeux et conséquences d'un report

Lieu : Maison de la Culture du Japon à Paris (MCJP)

8 décembre 2020, 10h-13h : conférence scientifique

Intervenants :

- Professeur Sanada Hisashi – Université de Tsukuba (confirmé)
- Professeure Nathalie Fabry – Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (confirmé)

Titre de la table-ronde : Qu'envisage-t-on expérimenter à Tōkyō durant les Jeux Olympiques ? Quelles solutions pour Paris en 2024 ?

Animation : Professeur Jean-Loup Chappelet – Université de Lausanne (confirmé)

- Professeur Éric Mottet – Université du Québec à Montréal (confirmé)
- Professeur Sylvain Zeghni - Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (confirmé)
- Professeure Marie Delaplace - Université de Paris-Est Marne-la-Vallée (confirmé)

Deuxième conférence

Tōkyō 2020 – 2021 : Une ville et un contexte propices à transformer les Jeux

Lieu : Maison de la Culture du Japon à Paris (MCJP)

8 décembre 2020, 18h-20h : conférence grand public

Résumé : Les Jeux de Tōkyō 2020 sont reportés. Pour autant, les équipements, les infrastructures et le village sont prêts. L'héritage pour la ville de Tōkyō sera important à de nombreux niveaux : symbolique, architectural, politique. Cette conférence a pour objectif de questionner les conséquences et les enjeux de ce report, à la lumière d'un héritage urbain déjà construit.

Intervenants :

- Professeur Jean-Loup Chappelet – Université de Lausanne (confirmé)
- Thierry Terret, délégué ministériel du gouvernement français aux Jeux Olympiques et Paralympiques (confirmé)
- Un représentant de Plaine-Commune (confirmé)

Jour 2 : Deux ateliers successifs

Lieu : Campus Condorcet - Aubervilliers

9 décembre 2020 au matin : demi-journée d'études avec la vision 9h-10h45 + 11h-12h45

Atelier 1. Transformation de la ville avant et pendant les Jeux :

Coordinatrice : Louise Wagner

En imposant un cadre temporel restreint et défini, les Jeux Olympiques et Paralympiques offrent une occasion rare d'accélérer, voire générer une variété de projets urbains qui peuvent provoquer pour les territoires hôtes des transformations significatives.

Avec une attribution (et annulation) des Jeux de 1940, un accueil en 1964, puis une nouvelle candidature réussie pour les Jeux de la XXXII^{ème} Olympiade en 2020, Tōkyō connaît un passé olympique important. Tandis que les Jeux de 1964, considérés comme « renaissance » du Japon, ont eu un impact évident sur l'aménagement de la ville et sur la population du pays, les transformations s'avèrent au 21^{ème} siècle plus subtils et s'inscrivent dans le cadre d'un renouvellement urbain permanent.

Après l'attribution par le CIO (Comité International Olympique), une ville hôte a *habituellement* sept ans pour se préparer aux Jeux. Ainsi, Tōkyō revoit son plan de sites au fil des ans, mais préserve les deux zones principales, la *Zone Héritage* et la *Zone de la Baie* et souhaite, par l'instauration de quatre sites temporaires et quatre / six sites permanents notamment la vitalisation de son front de mer. Le Village des Athlètes, situé entre les deux zones, deviendra après avoir proposé 18 000 lits et 8 000 lits aux Jeux Olympiques et Paralympiques respectivement, et l'ajout de deux tours de 50 étages, une nouvelle zone résidentielle de 5 632 unités de logement (pour environ 12'000 habitants).

À l'approche des Jeux, Tōkyō développe maints projets, entre autres l'élargissement du réseau de transports en commun, la création de la gare de Takanawa (ouverte en mars 2020) et le nouveau modèle du Tōkaidō *shinkansen* (inauguration prévue le 1er juillet 2020). À part de l'infrastructure tangible, la capitale japonaise mène de diverses initiatives sociales, comme le recrutement de 110'000 bénévoles (*Field Cast & City Cast*) ou encore l'offre de cours de langues étrangères pour ses habitants. Jusqu'à présent, Tōkyō a montré sa volonté de respecter l'agenda olympique et a réussi, malgré des contretemps comme l'abandon du stade national initial, de livrer l'ensemble des nouveaux sites permanents en février 2020.

Cependant, dans l'organisation d'un événement, tout n'est pas prévisible, et encore moins évitable ; bien que la chaleur estivale ou la récurrence de typhons et de tremblements de terre furent partie du risque anticipé lors de l'attribution des Jeux à Tōkyō, d'autres facteurs tels que la survenance du COVID-19, n'ont guère pu être pronostiqués et confrontent les organisateurs à de nouveaux enjeux. Tōkyō 2020, non seule, illustre la précarité entre planification d'un méga-événement à long terme, la mise en œuvre de projets tangibles et les imprévus non-prédictibles qui mettent à l'épreuve la tolérance à ambiguïté de chacun des impliqués.

Objectifs de cette session :

- Quelle importance aux transformations dus aux Jeux dans le contexte d'une ville en renouvellement permanent ?
- Planifier un événement de dix à sept ans à l'avance ; comment anticiper le non-prédictible ?
- Transformations urbaines et transformations sociales, quels défis majeurs pour une ville comme Tōkyō au 21^{ème} siècle ?
- Des transformations « réussies » ; quelle fonctionnalité pendant et quelle utilisation après de l'infrastructure développée à l'approche des Jeux ?

Atelier 2. Expérimentation urbaine durant les Jeux

Coordinateur : Alexandre Faure

Intervenants: Brice Laurent (Mines ParisTech) (confirmé), Minami Soichiro (Chuo University) (confirmé)

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tōkyō 2020 sont l'occasion pour de nombreux acteurs, publiques et privés, de montrer leur capacité à innover et à transformer l'espace urbain. Que ce soit pour faciliter les déplacements, pour gérer la foule, pour communiquer, ou pour prévenir certains risques, les Jeux apparaissent à la fois comme une vitrine, mais aussi comme un test. Cette session vise à discuter de la capacité des JOP à créer des conditions favorables à l'expérimentation de technologies, de techniques et de politiques publiques dans différents domaines, et notamment dans les transports et les infrastructures urbaines.

Tout d'abord, les Jeux Olympiques produisent un cadre légal et institutionnel singulier, qui transforme aussi bien les règles d'utilisation des espaces urbains, mais aussi les compétences des acteurs et leurs marges de manœuvre. La loi olympique et le contrat que signent les parties avec le Comité International Olympique donnent une place centrale aux partenaires. Ceux-ci peuvent alors intervenir sur les espaces liés aux JOP de façon à présenter leurs produits et à les expérimenter. Dans ce contexte, les Jeux ont une influence directe sur les espaces publics, leurs fonctions et sur l'appropriation possible des usages par les différentes personnes qui le fréquente.

Ensuite, cet évènement, par l'attractivité médiatique et économique qu'il octroie, amène des entreprises privées à rivaliser dans le domaine de la communication. Cela peut passer par un simple partenariat promotionnel, mais aussi par la présentation de produits et de services aux publics présents lors des Jeux. Pour Tōkyō 2020, Toyota a annoncé vouloir mettre en valeur son savoir-faire dans les domaines de l'hydrogène, de la robotique, des véhicules autonomes, ainsi que dans celui de l'assistance pour les personnes souffrant d'une quelconque déficience limitant ses déplacements. Panasonic souhaite développer des outils d'aide à la performance des athlètes paralympiques. Airbnb annonce vouloir modifier son service afin de mieux répondre aux attentes des autorités publiques. Ces nombreuses annonces sont à remettre dans le contexte singulier des Jeux qui ont à la fois une portée mondiale et une effectivité locale.

Enfin, au-delà des expérimentations du secteur privé, le Gouvernement Métropolitain de Tōkyō, ainsi que le gouvernement japonais, annonce toute une série de mesures politiques visant à tester des dispositifs particuliers pendant les Jeux et éventuellement de les pérenniser par la suite. Que ce soit dans la gestion des transports, dans la transformation

des espaces publics, dans l'information des publics ou dans la prévention des risques, Tōkyō 2020 apparaît comme un moment propice à l'introduction de nouvelles méthodes pour orienter les gouvernements et internationaliser la société japonaise.

Objectifs de cette session :

- Quel cadre institutionnel et réglementaire est produit par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tōkyō 2020 concernant les expérimentations et innovations urbaines ?
- Quelle est la capacité des acteurs à innover grâce à cet événement ?
- Comment les autorités publiques peuvent tester des dispositifs spécifiques durant les Jeux ? Et comment ces dispositifs peuvent être pérennisés ?